



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor



**BRÈVES ÉCONOMIQUES**

**DU MAROC**

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

**DE RABAT**

N° 6 – du 12 au 25 avril 2021

## **Panorama des investissements en provenance du Maghreb en France**

Dans un contexte généralisé de fort recul des investissements, l'économie française a fait preuve de résilience en matière de captation d'IDE. En effet, la France a attiré 1 215 nouvelles décisions d'investissement étrangers en 2020, soit un repli de 17 % par rapport à 2019, à comparer à -33% au niveau mondial.

En 2020, 15 projets d'investissements originaires du Maghreb ont abouti en France (8 de Tunisie, 6 du Maroc, 1 d'Algérie), créant 241 emplois. La France demeure ainsi le premier pays européen récipiendaire d'investissements en provenance d'Afrique du Nord, accueillant 60 % de ces flux en 2020. Ces investissements sont principalement concentrés dans les secteurs des prestations de services et du commerce et distribution.

Plus de 1 300 entreprises originaires des pays d'Afrique du Nord sont installées en France, représentant un stock d'IDE de 3,1 Md EUR et employant environ 7 400 personnes. Les plus grands employeurs nord-africains dans l'Hexagone sont pour la plupart marocains : Al Mada (via Attijariwafa et OPTORG - 2000 à 2500 employés), Banque Centrale Populaire (Banque Chaabi - 200 à 400), Bank of Africa (200 à 300), et Outsourcia (conseil aux entreprises, 200 à 300).

### LE CHIFFRE À RETENIR

6

6 projets d'investissements marocains en France ont abouti en 2020.

# Macroéconomie, commerce, finances

## Point sur le chantier de la généralisation de la protection sociale

Erigée au rang de priorité nationale par le Roi Mohammed VI, la généralisation de la protection sociale à horizon 2025 concerne l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO, 22 millions de personnes supplémentaires à intégrer), les allocations familiales (7 millions d'enfants), le régime de retraite (5 millions de personnes) et l'indemnité pour perte d'emploi.

Toutefois, plusieurs préalables demeurent nécessaires à la généralisation de la protection sociale. Outre l'opérationnalisation effective de certains régimes relatifs à des professions *de facto* peu couvertes par l'AMO, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et le système de santé doivent être réformés en profondeur.

Le coût de l'ensemble de ce chantier est estimé à 51 Md MAD annuel. 28 Md MAD devraient provenir des cotisations des assurés et 23 Md MAD de l'Etat (pour ceux n'ayant pas la capacité de cotiser), via son budget général (ressources provenant de la réforme de la compensation et recettes fiscales supplémentaires).

A noter que trois conventions-cadres, portant sur la généralisation de l'AMO au profit des indépendants, commerçants, artisans et agriculteurs ont été signées par les ministres et fédérations sectorielles idoines devant le Roi le mercredi 14 avril.

## Réunion virtuelle entre le FMI et le Maroc

En marge des réunions de printemps de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), Mohamed Benchaâbou,

Ministre de l'Economie et des Finances, et Abdellatif Jouahri, Gouverneur de Bank Al-Maghrib, ont tenu une réunion virtuelle avec Kristalina Georgieva, Directrice Générale du FMI. Cette dernière a invité le Royaume à poursuivre ses programmes de réformes et à tirer profit des nouvelles opportunités existant en lien avec les sujets climat et la digitalisation.

Le ministre marocain, pour sa part, a exposé les chantiers prioritaires de réformes engagés par le Maroc (plan de relance, réforme du secteur public, généralisation de la protection sociale) et invité le Fonds à mettre en place des initiatives dédiées aux pays à revenu intermédiaire afin de répondre à leurs besoins spécifiques dans le contexte de la crise actuelle. Le gouverneur de la Banque Centrale, pour sa part, a remercié le FMI pour son appui technique et financier via la Ligne de Précaution et de Liquidité que le Maroc a appelée en avril 2020.

Les assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale sont prévues à Marrakech en 2022.

## Ramadan : hausse conjoncturelle des prix des produits alimentaires

Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), l'augmentation conjoncturelle des prix à la consommation des produits alimentaires est estimée à +0,6% pour l'ensemble du mois de Ramadan (entre le 13 avril et le 13 mai). La deuxième quinzaine du Ramadan afficherait une hausse plus accentuée des prix à la consommation alimentaires par rapport à la première (0,8% contre 0,4% respectivement). Les produits les plus touchés sont les poissons frais, les œufs et les agrumes (+5,7 %, +2,5% et +2,3% respectivement au cours du mois).

## Ramadan : vers la mise en œuvre d'aides spéciales pour les activités impactées

Dans une intervention au Parlement, le ministre de l'Industrie M.H. Elalamy a annoncé que des

aides spécifiques aux activités impactées pendant la période du Ramadan (qui le sont d'autant plus avec le couvre-feu nocturne) seront mises en œuvre, sans toutefois donner plus de détails.

## Principales difficultés de la finance participative au Maroc

Selon Mouna Lebnioury, Directrice Générale de Bank Al Yousr, les principales difficultés de la finance participative au Maroc sont son déficit de notoriété et une fausse perception que la clientèle s'en serait faite. Ainsi, selon une étude de Bank Al Yousr réalisée auprès de 300 entreprises, moins de 10 % des chefs d'entreprises seraient capables de citer une banque participative. En outre, ces établissements seraient davantage perçus comme de simples sociétés de financement, et non comme des banques à part entière, ce qui expliquerait le différentiel entre leurs financements et les ressources collectées (ratio de 3 pour 1). Cette perception biaisée s'expliquerait notamment par le fait qu'à l'ouverture des banques participatives en 2017, un seul produit financier était commercialisé : les contrats immobiliers dits « *mourabaha* ». Pourtant, selon Mme Lebnioury, l'écosystème de la finance participative propose désormais des solutions de financement pour toutes les opérations de l'entreprise.

## Industries, énergies, environnement, transports

### Acquisition de drones turcs par le Maroc

[Selon une publication officielle des Forces Armées Royales marocaines](#) suite à des révélations de la presse, le Maroc serait sur le point d'acquiescer 13 drones turcs (modèle Bayraktar TB2) pour un montant de 70 M USD. La livraison serait prévue pour 2022. Cette commande ferait suite à celle passée aux États-Unis relative à l'acquisition de 4 drones MQ-9B SeaGuardian ([Reuters](#)).

### Ciment : la nouvelle usine de LafargeHolcim Maroc d'Agadir opérationnelle en juillet 2021

Avec une production potentielle de 1,6 Mt par an, cette usine augmentera de 13 % la capacité totale de production de LafargeHolcim Maroc. Sa construction nécessite un investissement de 3 Md MAD et devrait contribuer à la création de près de 1 400 emplois dans la région Souss-Massa. A l'instar des autres usines du groupe au Maroc, la cimenterie d'Agadir-Souss sera alimentée dès 2023 par énergie éolienne et utilisera des combustibles alternatifs.

### Transition énergétique : M. Rabbah prépare la COP 26

A l'occasion de la deuxième réunion ministérielle du Conseil de Transition Énergétique (CTE de la COP 26, à l'initiative du Royaume-Uni), le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rabbah a passé en revue les principaux axes de la transition énergétique au Maroc pour la prochaine décennie. M. Rabbah a souligné que le Maroc s'approchait de la finalisation de la feuille de route (2021-2030) liée à l'hydrogène, à la biomasse et au gaz naturel. Le ministre a également salué les conclusions du premier dialogue de la transition énergétique qui s'est tenu au Maroc le 12 mars 2021, en coordination avec l'ambassade britannique à Rabat et l'organisation « *Sustainable Energy For All – (SEforAll)* ».

## Télécommunication : Euro Techno Com s'installe au Maroc

L'entreprise de distribution et intégration de matériel de lignes de télécommunication et réseaux câblés *Euro Techno Com* vient de créer une filiale basée à Casablanca. Dénommée *ETC Morocco Networks*, cette première entité du groupe en Afrique compte se positionner sur le marché marocain des équipements télécoms, aussi bien pour le compte des opérateurs télécoms que pour les clients entreprises (solutions IP et fibre optique). Le groupe revendique un chiffre d'affaires consolidé de plus de 500 M EUR. Cette ETI française a été rachetée en 2019 par l'américain Carlyle.

## Services, tourisme, santé, innovation

### Tourisme: le CESE plaide pour une stratégie durable et plus résiliente

Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) marocain a récemment rendu un avis sur le secteur du tourisme au Maroc. Ainsi, le secteur souffrirait d'une surcapacité chronique, d'un capital humain peu qualifié, du poids de l'informel et d'un manque de durabilité et de demande interne ; mais également du repositionnement de la demande internationale, désormais davantage axée sur le city-break plutôt que sur les « circuits », au détriment des principales villes « impériales ». Le CESE estime ainsi que le secteur doit opérer des changements structurels via une nouvelle stratégie axée sur la durabilité, la résilience et l'inclusion (liste de propositions concrètes [ici](#)). Le secteur contribue à hauteur de 7% au PIB et emploie 550 000 personnes, soit 5 % de la population active.

## Formation professionnelle : création d'un institut dédié à l'industrie pharmaceutique

Fruit d'une convention signée le vendredi 16 avril 2021 entre les ministères de la Formation professionnelle et de l'Industrie, un institut de formation professionnelle dédié aux métiers de l'industrie pharmaceutique verra bientôt le jour au Maroc.

Selon le ministre de l'Industrie M.H. Elalamy, cet institut « sera appelé à accompagner et à accélérer le développement de cette industrie visant à assurer l'autosuffisance et à renforcer le positionnement de la production locale ».

## Agriculture, agroalimentaire, engrais phosphatés

### Vers la réglementation de l'utilisation des pesticides

Suite à un rapport de la Cour des Comptes démontrant les dérives de l'utilisation de pesticides, le Parlement marocain se préparerait à étudier un projet de loi adopté en 2020 en Conseil de Gouvernement relatif à leur réglementation. La culture de plusieurs produits agricoles, notamment la menthe, le persil ou encore la coriandre, ne serait pas conforme aux normes sanitaires. Par ailleurs, cette loi aura pour but de freiner la vente illicite des pesticides agricoles et des intrants chimiques toxiques, et d'encourager l'utilisation de produits à faible risque. Elle visera également le renforcement des capacités des autorités compétentes en matière d'évaluation des risques et de contrôle des produits phytopharmaceutiques.

## Cannabis: flambée des prix des terrains agricoles à Kétama

Suite à l'adoption en Conseil du Gouvernement du projet de loi portant sur les usages légaux du cannabis (le texte reste à être adopté au Parlement), la demande de terrains agricoles à Kétama (région du Rif réputée pour sa cannabis culture) aurait très fortement augmenté, au point que le prix de l'hectare de terre se négocierait désormais aux alentours de 50 000 euros l'hectare (soit plus de deux fois plus qu'auparavant).

## Safran: le Maroc 3<sup>e</sup> producteur mondial

Selon la presse spécialisée marocaine, le Maroc serait le troisième producteur mondial de safran, derrière l'Iran (qui produit 90 % de l'épice commercialisée sur le marché international) et l'Espagne, et devant la Grèce et l'Inde. La production marocaine de l'or rouge serait passée de 1 500 kg en 2008 à 6 860 kg en 2018, générant désormais un chiffre d'affaires d'environ 139 M MAD, contre 16 M MAD dix ans plus tôt. Le safran marocain est principalement cultivé dans la région de Taliouine (Anti-Atlas). Son

développement a notamment été appuyé par le Plan Maroc Vert.

## Bailleurs internationaux

### Entretien virtuel du Maroc avec le Président du groupe Banque Mondiale

Mohamed Benchaâbou, Ministre de l'Economie et des Finances, et Abdellatif Jouahri, Gouverneur de Bank Al-Maghrib, ont tenu une réunion virtuelle avec David Malpass, Président du Groupe Banque Mondiale.

Le ministre et le gouverneur marocain ont invité la Banque Mondiale à renforcer son appui technique et financier dans le Royaume et à l'accompagner en matière d'accroissement de la résilience du tissu productif national, d'intégration du secteur informel et de digitalisation.

M. Malpass a souligné la disposition de la Banque à renforcer ses efforts au Maroc.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier  
Rédacteur : Arthur François, Téo Rinaldi

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.